



Phase III

REORGANISATION DE L'INSERTION

Renforcer la performance de l'action publique au service des usagers.

L'année 2016 s'achève sur un bilan très encourageant pour l'insertion des bénéficiaires du RSA des Alpes-Maritimes. La mise en œuvre de la phase II du Plan emploi-insertion 06 (avec notamment le DUI et la section de contrôle et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA), a permis une baisse de 7 % du nombre d'allocataires sur un an, tandis que le chômage lui ne baissait modestement que de 1%.

Afin de prolonger ces bons résultats et faire face aux enjeux de 2017, l'organisation de la politique d'insertion va être revue à la fin du 1^{er} trimestre 2017. Les 9 Unités parcours d'insertion (UPI) que vous connaissez, seront remplacées par trois types d'unités spécialisées :

- ✓ Trois Unités administratives de l'insertion (UAI), situées au CADAM, assureront les tâches essentiellement administratives, en particulier le secrétariat des équipes pluridisciplinaires.
- ✓ Trois Espaces territoriaux insertion et contrôle (ETIC), déployés sur le territoire, constitueront un nouveau corps de référents d'accompagnement.
- ✓ Trois Responsables territoriaux de l'insertion (RTI) conduiront l'animation du dispositif, à l'est, au centre et à l'ouest du département.

Cette réforme n'est conduite que par une seule idée : maximiser la capacité d'accompagnement des bénéficiaires afin de favoriser leur insertion professionnelle.

2016

Les chiffres clés :

- Taux de sortie du RSA le plus élevé de la région PACA :
 - ✓ 37,2% pour l'ensemble.
 - ✓ 55,6% pour les nouveaux bénéficiaires.
- Baisse de 7% du nombre de bénéficiaires (-1 802 foyers).
- Dépense d'allocation de 140M€, en baisse par rapport à 2015.
- Taux de contrat : 98 %.
- 10 000 DUI signés
- 4 494 suspensions du RSA.

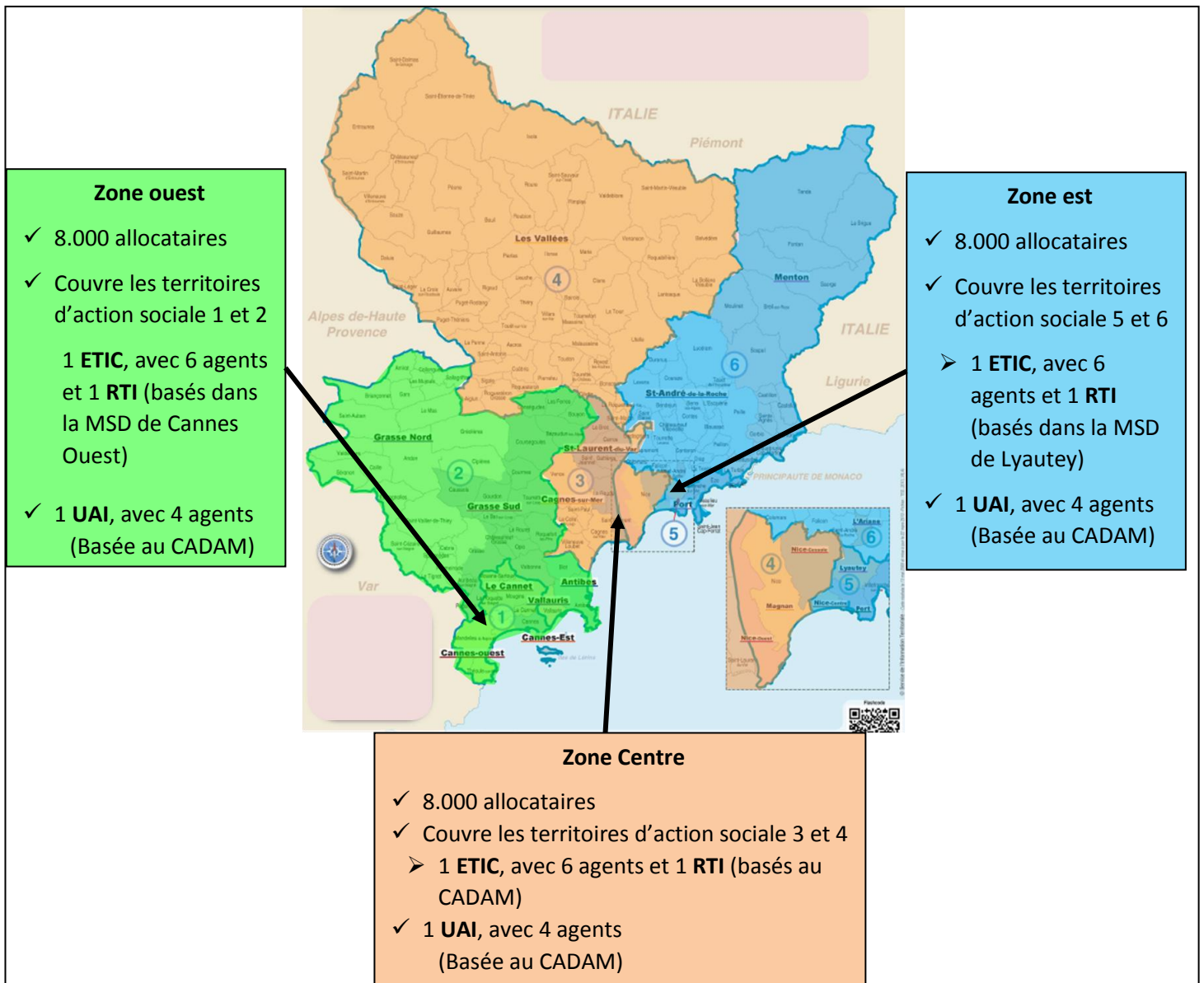
Qu'est-ce qui ne change pas ?

L'animation des territoires via les 6 commissions locales d'insertion, réunies chaque trimestre est maintenue. Ces réunions seront toujours présidées par un élu départemental et animées par le Responsable territorial de l'insertion et le Délégué du territoire.

Qu'est-ce qui change ?

Tout le reste ! Vous trouverez ci-dessous les informations utiles afin d'identifier vos interlocuteurs dans cette nouvelle organisation.

Trois zones d'intervention



Développer le partenariat et l'animation territoriale

- Animation des CLI trimestrielle sur chacun des 6 territoires.
- Développement des partenariats.
- Responsables de la qualité des CER et de l'utilisation du DUI
- Traitement des situations complexes (hors suspension)



R.T.I. OUEST (Territoires 1 et 2)

Katia TAVERNELLI
ktavernelli@departement06.fr
04.89.04.34.29

R.T.I. CENTRE (Territoires 3 et 4)

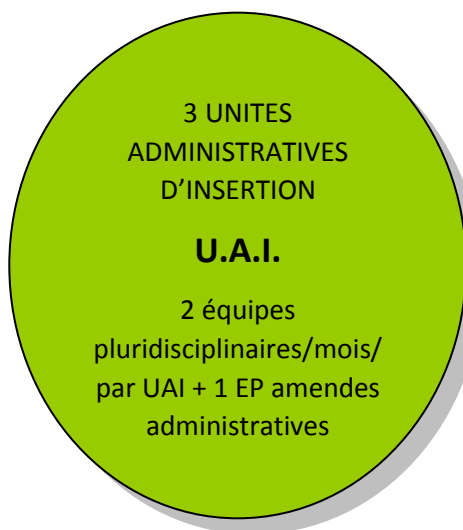
Brigitte PUIRAYMOND
bpuyraymond@departement06.fr
04.97.18.70.62

R.T.I EST (Territoires 5 et 6)

Cédric CASETTA
ccasetta@departement06.fr
04.89.04.39.12

Garantir le juste droit et réduire les indus

- Une question sur la suspension d'un bénéficiaire ?
- Détection d'une anomalie sur une situation administrative ?
- Participer aux équipes pluridisciplinaires ?
- Transmettre un document pour une levée de suspension ?



UAI OUEST (Territoires 1 et 2)

Sandra MICALLEF

04 89 04 25 13

UAI_OUEST@departement06.fr

UAI CENTRE (Territoires 3 et 4)

Karine AZZOPARDI

04 89 04 25 08

UAI_CENTRE@departement06.fr

UAI EST (Territoires 5 et 6)

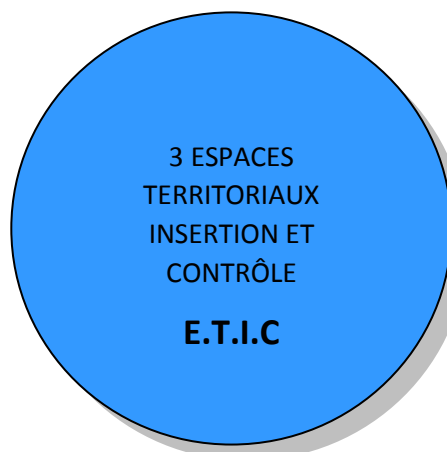
Hervé LECA

04 89 04 25 01

UAI_EST@departement06.fr

Renforcer l'accompagnement et le contrôle pour certains bénéficiaires

- Un nouveau référent (conçu sur le modèle de SCAR) où réorienter certains bénéficiaires
- L'examen précis de situations administratives



ETIC OUEST (Territoires 1 et 2)

Isabelle AMBROGGI

iambroggi@departement06.fr

04.89.04.34.20

ETIC CENTRE (Territoires 3 et 4)

Délima BARACCO

dbaracco@departement06.fr

04.97.18.66.42

ETIC EST (Territoires 5 et 6)

Hélène HIPPERT

hhippert@departement06.fr

04.89.04.39.19

La date de la mise en œuvre de cette nouvelle organisation est prévue au 10 avril 2017 mais pourra être décalée du fait de contraintes techniques. Durant la phase de transition vous pourrez toujours utiliser les téléphones et adresses mails existantes, des bascules automatiques seront programmées pour garantir la continuité de l'activité.

Un doute, une question ?

Contactez Amandine Gasca-Villanueva : agasca-villanueva@departement06.fr